



Alma, le 24 août 2021

VOL. XLVIII, no 1

Mot du président

Bonjour à toutes et à tous,

Tout d'abord : Bonne rentrée à chacun de vous. Je vous souhaite une superbe année scolaire. J'espère que vous avez profité pleinement de ces vacances bien méritées. Certes, la dernière année n'aura pas été la plus reposante. Néanmoins, vous êtes demeurés positifs avec vos élèves. Vous avez été des modèles quant à votre capacité d'agir dans l'incertitude et de vous adapter aux nombreux changements. Dans l'espoir que cette crise sanitaire se termine rapidement, nous devons tout de même maintenir certaines mesures en place. Nous resterons vigilants pour le suivi de ces dernières afin de respecter les droits de tous et chacun.

Aussi, même si la nouvelle convention n'est pas encore signée, il y a une volonté commune d'appliquer certaines dispositions qui amélioreront les conditions de travail de plusieurs. Néanmoins, la priorité est de combler chacune des chaises disponibles. Bien que nous ayons déjà accepté le résultat de la négociation sectorielle, nous devons nous prononcer sur les offres globales faites par le Conseil du trésor le 30 juin dernier. Vous recevrez prochainement une convocation pour l'assemblée générale devant se tenir en septembre.

De plus, depuis le 1^{er} juillet, les modifications de la Loi sur l'instruction publique nous reconnaît plusieurs droits quant à notre autonomie professionnelle. Amorçées en mai dernier, nous poursuivrons nos rencontres d'informations sur les 4 thèmes principaux.

En terminant, permettez-moi de vous rappeler que votre syndicat est là pour vous. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour vos questions, préoccupations et commentaires.

« Ensemble, nous irons de l'avant ».



Syndicat de l'enseignement du Lac-Saint-Jean

Tél.: (418) 662-7692 - Téléc.: (418) 662-1437

www.selac.ca

« Nous sommes là pour vous ! »
Les membres du Conseil exécutif syndical,



Éric Paradis, président



Joël Gagné, vice-président

Conseillère et conseiller du préscolaire et du primaire



Nadine Robitaille



Guillaume Beaupré

Conseillère et conseiller du secondaire



Julie Martel

*Conseillère de l'éducation
des adultes et de la formation
professionnelle*



Paul Grenon

Secrétaire-trésorière



Jessika Julien



Christine Lapensée

« Vous avez le goût de vous impliquer ? »

Nomination des personnes déléguées

Lors des rencontres du début d'année scolaire, vous avez le devoir de déterminer qui vous représentera au niveau syndical. Ce sont les enseignantes et enseignants de l'école ou du centre qui élisent leurs déléguées et délégués.

Nombre de délégués selon le nombre d'enseignants de l'école ou centre

| Nombre d'enseignantes et enseignants | Nombre de déléguées ou délégués |
|--------------------------------------|---------------------------------|
| 1 à 15 | 1 |
| 16 à 30 | 2 |
| 31 à 45 | 3 |
| 46 à 60 | 4 |

Les déléguées et délégués se réunissent en moyenne une dizaine de fois par année. Ces réunions ont lieu le **mardi de 16 à 18 heures**, au Centre syndical ou virtuellement.

Les dates **prévues** des rencontres sont les **14 septembre, 12 octobre, 2 novembre, 7 décembre 2021** ainsi que les **25 janvier, 15 février, 15 mars, 12 avril et 17 mai 2022**.

Les frais de gardiennage et de transport, s'il y a lieu, sont remboursés sur présentation de pièces justificatives, selon les barèmes établis par la CSQ.

Veillez nous transmettre aussitôt qu'ils seront connus :

- ⇒ le **nom du ou des délégués** nommés et l'adresse de courriel;
- ⇒ la liste des membres des **Comité de participation du personnel enseignant (CPPE); Conseil d'établissement (CE) et Comité EHDAA**.

Il est à noter que nous offrirons une formation sur invitation aux nouvelles personnes déléguées et aux nouvelles personnes élues à la présidence de CPPE en septembre.

Si vous en êtes à votre 1^{re} expérience, communiquez avec nous pour les détails relatifs à ces formations.

Ouverture des comités syndicaux

Nous invitons les personnes intéressées à participer à des comités syndicaux de nous en informer avant le : **30 septembre 2021**.

- ✓ *Comité d'action et mobilisation*
- ✓ *Comité des élections*
- ✓ *Comité des finances*
- ✓ *Comité des personnes à statut précaire*
- ✓ *Comité santé et sécurité au travail*
- ✓ *Comité de perfectionnement*
- ✓ *Comité d'environnement pour un avenir viable (EAV/EVB)*

Des comités seront convoqués au besoin, selon les dossiers en cours. Si vous faites partie présentement d'un de ces comités et que vous désirez continuer d'y participer, il faut nous le faire savoir. Communiquez avec nous 418-662-7692 selac@lacsq.org





Dans le cadre de l'offensive professionnelle Maîtres de notre profession, la FSE a mis en place une application Web pour faciliter la comptabilisation des heures d'activités de formation continue effectuées. L'AppliProf est **opérationnelle depuis le 1^{er} juillet**. L'adresse pour y adhérer est la suivante appliprof.org.

La FSE invite les enseignantes et enseignants à se créer un compte et à l'utiliser pour comptabiliser, par exemple, les lectures d'ouvrages spécialisés qu'ils pourraient avoir faites cet été.

Lors de la création du compte, un message de validation sera envoyé par courriel à chaque personne. L'envoi se fait rapidement. Si sa réception devait tarder, vous êtes invités à vérifier votre boîte « Courrier indésirable ». Toutefois, il est peu probable que cela se produise.

Pour toute question ou tout commentaire concernant l'AppliProf, vous devez contacter la messagerie générale de la FSE ou encore la messagerie privée Facebook de celle-ci.

Il est possible de créer un raccourci de l'application sur l'écran d'accueil des appareils mobiles.

Sur iPhone

1. Ouvrir l'application dans Safari
2. Dans la bande d'outils, au bas de l'écran, appuyer sur Partager (carré avec une flèche)
3. Défiler et choisir Sur l'écran d'accueil
4. Choisir le nom du raccourci
5. Cliquer sur Ajouter

Sur Android

1. Ouvrir l'application dans le navigateur
2. Cliquer sur les ...
3. Choisir Ajouter à l'écran d'accueil
4. Déterminer le nom du raccourci
5. Cliquer sur Ajouter

Nous espérons que ce nouvel outil vous sera bien utile.



Les membres du Conseil exécutif syndical vous souhaitent une bonne année scolaire 2021-2022

